RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

CFA CFPC
AGRIPÔLE
ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
LES MÉTIERS DU CHEVAL ET DE L'AGRICULTURE

# CAPa Maréchal-Ferrant

## FORMATION PROFESSIONNELLE (SUR 1 AN)





CFA CFPC
AGRIPÔLE
ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
LES MÉTIERS DU CHEVAL ET DE L'AGRICULTURE

CODE RNCP : 38388
CERTIFICATEUR : MASA
HABILITATION : 18/12/2023

# La formation

## Objectifs du CAPa Maréchal-Ferrant

Ce diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture permet de se former au métier de maréchal-ferrant.

À la fin de votre formation à AgriPôle, vous maîtrisez diverses techniques de forge et savez ajuster des fers mécaniques au pied de l'équidé ; vous savez également poser crampons, semelles, plaques, résines et silicones ; vous êtes familiarisé.e avec les innovations en maréchalerie et disposez de notions de ferrage thérapeutique et orthopédique. Dans le même temps, vous avez acquis une compréhension fine de l'équidé, de son comportement et des manipulations adaptées en vous préoccupant de l'harmonie entre bien-être et performance du cheval. Vous comprenez la biomécanique de l'équidé afin d'analyser, entretenir et améliorer sa locomotion : parage, soins, ferrure, prothèses. Enfin, vous comprenez les bases de la création et de la gestion d'entreprise de maréchalerie : aspects juridiques, financiers et fonctionnels et organisationnels. Vous savez communiquer en clientèle, y compris en anglais, et avec les professionnel.le.s dont vous êtes entouré.e.

## Rythme

- Durée : Formation sur 1 an, de septembre à septembre
  - ⇒ 945 heures de formation au CFPC
  - ⇒ 700 heures de formation en entreprise

## Modalités pédagogiques

Présentiel, distanciel, ateliers pratiques, visites, mixité de public

## Répartition horaire et contenu des modules

*Horaires indicatifs*

Les modules sont répartis en unités capitalisables (UC) et blocs de compétences.

### UC Générales (54 heures)

- UCG 1 : Agir dans des situations de la vie sociale ..... 0h
  - ⇒ *Histoire, géographie, éducation socio-culturelle, économie générale, mathématiques et informatique*
- UCG 2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle ..... 0h
  - ⇒ *APSAES (activités physiques sportives, artistiques et d'entretien de soi) et sciences*
- UCG 3 : Interagir avec son environnement social ..... 54h
  - ⇒ *Lettres et anglais*

### UC et blocs de compétences professionnels (891 heures)

- UCP 1 : Réaliser des travaux de maréchalerie ..... 486h
- UCP 2 : Réaliser des interventions sur les équidés ..... 216h
- UCP 3 : Assurer le fonctionnement de l'atelier de maréchalerie ..... 135h
- UCARE : Mise en œuvre de technique de collage de fers ou de résine ..... 54h

## Evaluation et validation du diplôme

Le diplôme est composé de 7 UC. Son obtention est conditionnée par la validation de chacune d'entre elles. Les candidat.e.s déjà titulaires d'un diplôme ou titre de niveau 3 ou supérieur peuvent faire valoir une équivalence de droit des UC générales et donc les valider de façon automatique. Le/la candidat.e conserve le bénéfice des UC acquises 5 ans et peut repasser les UC manquantes dans le cadre d'un redoublement ou en candidat.e libre.

## Nombres clés



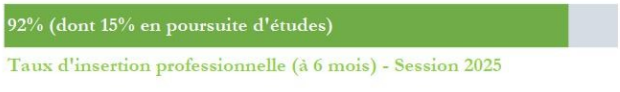

Taux d'obtention du diplôme - Session 2026




Taux de satisfaction des stagiaires (moyenne 2023-2026)




Taux d'interruption en cours de formation - Session 2026




Taux d'insertion professionnelle (à 6 mois) - Session 2025

## Que fait-on après ?

L'obtention du CAPa Maréchal-Ferrant est indispensable pour pouvoir créer ou reprendre une entreprise. Il permet aussi de trouver une place salariée dans une société ayant des besoins en maréchalerie.

La poursuite d'étude est également possible vers un BTM Maréchal-Ferrant, diplôme de niveau 4, qui permet aux apprentis de gagner une précieuse expérience avant de s'installer.

## Frais de formation

Le coût de la formation est de 13,23 €/heure, soit un total de 12 502,35€ pour l'année, plus 65€ de frais de gestion administrative.

FINANCEMENT DE LA FORMATION
Une prise en charge des frais de formation est possible :

- ⇒ Auprès du fond assurance formation auquel cotise l'employeur (FAFSEA, Association Transistion Pro, Projet de Transition Professionnelle, OPCO...) ;
- ⇒ Par l'Etat (Ministère de l'Éducation, des Armées), par la Région du/de la stagiaire ;
- ⇒ Par votre Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- ⇒ Par un financement personnel.

Il est possible de combiner ces financements entre eux. Renseignements auprès du CFPC

Il est également possible de se restaurer et d'être hébergé sur l'établissement. Les tarifs des pensions au 1er septembre 2026 (hébergement possible à l'internat) sont les suivants :

- ♦ Déjeuner : ..... 4,50€
- ♦ Nuitée + petit-déjeuner + déjeuner + dîner : ..... 15,70€

## Couverture sociale

La protection sociale (maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles) est assurée soit par le Conseil Régional pour les stagiaires de la formation professionnelle, soit par leur propre couverture pour les autres (CIF, Convention privée) durant la durée du cycle de formation du fait de l'affiliation au régime général dès l'entrée en stage.
En cas d'accident survenu à un.e stagiaire de la formation, soit au cours du travail soit au cours du trajet, la structure d'accueil **s'engage à prévenir le plus rapidement possible - au plus tard dans les 24 heures - la direction du CFA-CFPC**

# Intégrer la formation

## Public concerné

- ♦ Les demandeurs et demandeuses d'emploi
- ♦ Les personnes en reconversion professionnelle

## Modalités d'inscription

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- ♦ Être majeur.e ;
- ♦ Avoir un financement pour sa formation ;
- ♦ Idéalement être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 ou plus (pour la validation de droit des UC générales).

*Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour étudier vos besoins et les modalités d'adaptation possibles (accès, accompagnement, supports pédagogiques...), vous pouvez être mis.e en relation avec la référente handicap de notre centre.*

## Candidature

Dossier d'inscription disponible sur demande auprès du secrétariat du CFA-CFPC :

⇒ 02.33.91.02.29 ⇒ cfppa.st-hilaire@educagri.fr

## Positionnement

Chaque candidat.e est invité.e à réaliser un positionnement constitué d'évaluations pratiques et d'un entretien avec l'équipe des formateurs et formatrices chargé.e.s des enseignements.

L'entretien et les évaluations permettent d'évaluer les motivations du/de la candidat.e et d'ajuster le parcours de formation en fonction de ses acquis.

# Le centre de formation

## Equipe administrative et pédagogique

⇒ Des formateurs et formatrices spécialistes de leur domaine d'intervention, qui vous accompagnent dans la réalisation de votre projet professionnel et des intervenant.e.s professionnel.le.s

⇒ Une secrétaire, une infirmière, une référente handicap, une assistante sociale et un technicien informatique et multimédia.

## Equipement et matériels

⇒ Un atelier de maréchalerie de 1 500m² avec 32 forges fixes et 8 stalles de ferrage ; un centre équestre ; un tapis roulant ; un squelette cheval adulte ; du matériel innovant ...

⇒ Des salles de cours équipées d'un vidéoprojecteur, un CDI



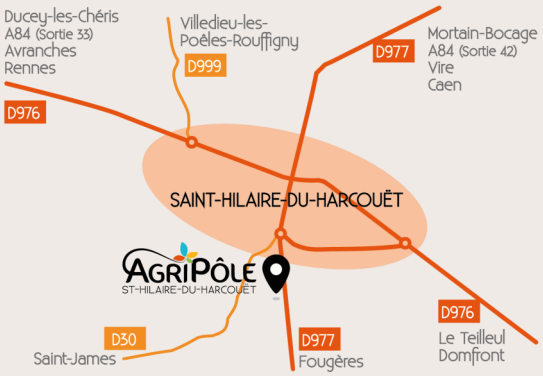




*JM - Mise à jour : 10 septembre 2026*

AGRIPÔLE
ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
LYCÉE AGRICOLE · CFA CFPC · CENTRE ÉQUESTRE · EXPLOITATION AGRICOLE


CFA / CFPC Agri'Pôle Saint-Hilaire
400 route de Fougères
50600 Les Loges-Marchis
02.33.91.02.29
cfppa.st-hilaire@educagri.fr


Itinéraires & horaires :
atoumod.fr

Création et impression : Agri'Pôle Saint-Hilaire du Harcouët / Ne pas jeter sur la voie publique

RÉGION NORMANDIE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC
NORMANDIE

OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité